

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

ALERTE AU SMOG DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

Québec, le 15 janvier 2010. — Depuis hier après-midi, la Direction régionale de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale constate une détérioration de la qualité de l'air dans la région métropolitaine de Québec. La mauvaise qualité de l'air est causée principalement par une forte concentration de particules polluantes en suspension dans l'air.

Le smog dans la région de la Capitale-Nationale est surtout constitué de particules fines et d'ozone. Les principales sources directes de particules fines (PM_{2,5}) liées à des activités humaines sont les véhicules moteurs, certains procédés industriels et le chauffage au bois. De plus, les conditions météorologiques contribuent à cet épisode de smog qui s'étend tout au long du couloir formé par le fleuve Saint-Laurent.

La population en général ne devrait pas ressentir d'effets significatifs sur leur santé avec les concentrations observées. Par contre, les personnes les plus vulnérables, comme les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes atteintes de problèmes respiratoires ou cardiaques pourraient être affectées.

Recommandations :

1. Pour les personnes vulnérables, particulièrement les enfants souffrant d'asthme, éviter les activités exténuantes en plein air.
2. Pour la population en général, utiliser des moyens de transport moins polluant tels que la marche, l'autobus, le covoiturage et le vélo pour ceux qui le peuvent.
3. Utiliser votre poêle à bois ou votre foyer seulement si c'est nécessaire.

Les personnes désirant des renseignements supplémentaires sur les aspects de la mauvaise qualité de l'air touchant la santé peuvent s'adresser à Info-Santé au 811.

Pour plus d'information d'ordre général, vous pouvez consulter les sites Web suivants :

http://lavoieverte.qc.ec.gc.ca/atmos/dispersion/main_f.html

<http://www.iga.menv.gouv.qc.ca/contenu/index.asp>

<http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?smog>

- 30 -

Source : Pierre Lafleur
Direction régionale de la planification, des affaires corporatives, des communications
et de l'Infocentre
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 525-1452